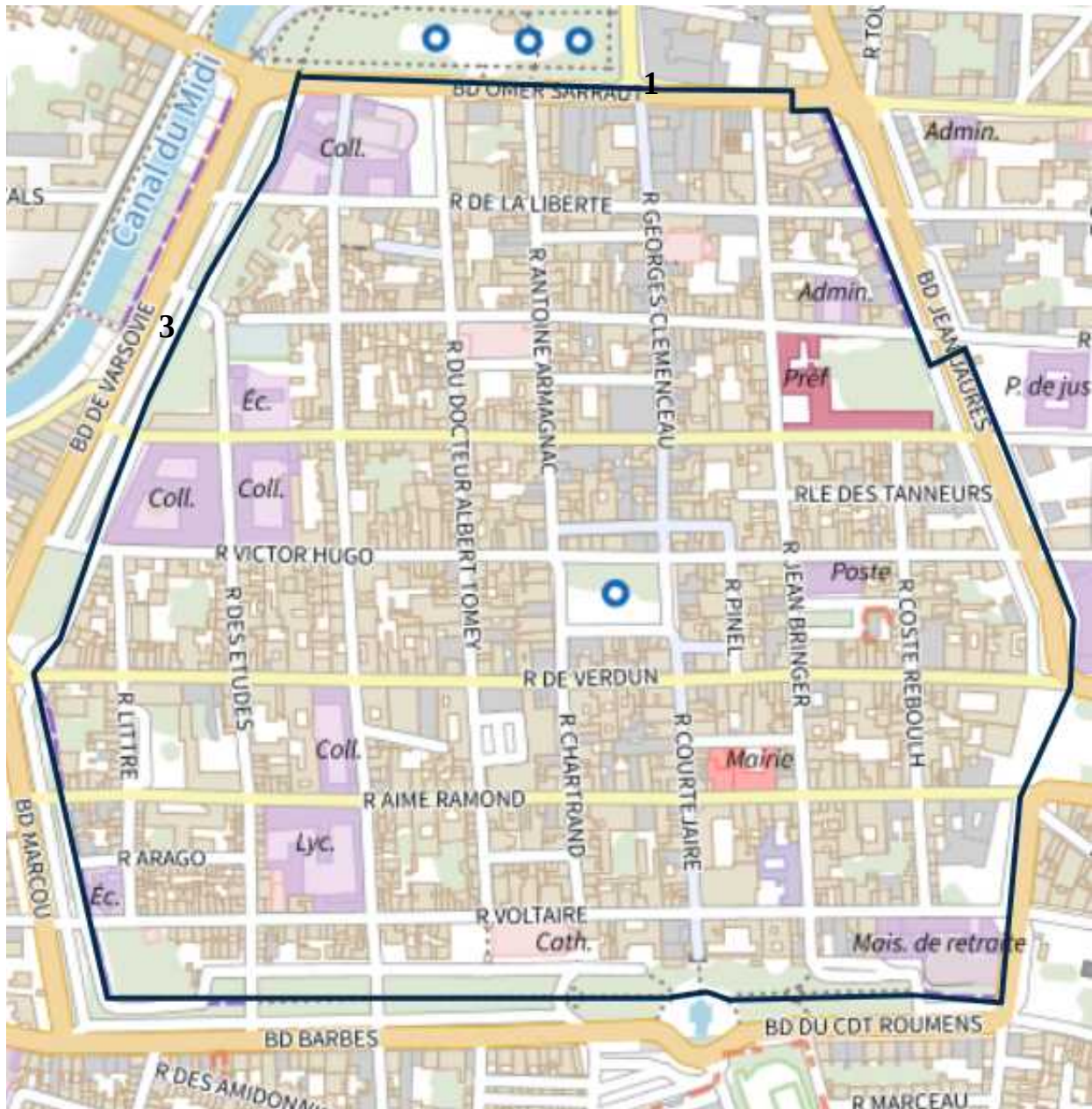


Fiche signalétique/sécurisation vélo :

tour de la Bastide dans le sens :

Bd O Sarrault, Bd Varsovie, Bd Barbes, Bd Jean Jaures



constats

Commentaires et propositions



1) Panneau d'arrêt de la piste cyclable sur le Bd Omer Sarrault au niveau intersection vers la gare. Un panneau directionnel serait bienvenu (gare, canal du midi)
Absence de continuité avec le 2nd morceau bande cyclable sur le Bd Omer Sarrault qui prend naissance après les arrêts de bus.
Aucune information « vélo » au niveau du square Chénier. Une signalétique directionnelle/panneau d'information serait bienvenue.



2) Le 2nd tronçon de la bande cyclable du Bd O Sarrault n'a pas de signalétique après l'intersection vers la gare à son début, et s'arrête brutalement sans accès au sas vélo (qui est un aménagement important mais qui perd donc une partie de son intérêt).
Il est actuellement plus sécurisant, pour un cycliste informé de faire le tour de la Bastide en remontant le parc Chénier jusqu'au feu de croisement Bd Omer Sarrault/Bd Varsovie.





Rue de la liberté/contre allée



Intersection avec rue des Etudes



Intersection avec rue de la République : quasiment pas de visibilité pour les vélos/piétons arrivant de droite.



Intersection avec rue Victor Hugo. Le positionnement du panneau 30 km/h laisse à penser que les véhicules peuvent arriver à 50 km/h à partir du Bd de Varsovie

3) Intersections entre « voie verte » et rues tout au long de la contre allée du Bd de Varsovie

Au sens du code de la route, le damier blanc n'avertit que d'une zone de passage sur laquelle les véhicules ont l'interdiction de s'arrêter, mais ne sécurise pas la zone : l'automobiliste n'a pas d'alerte lui signalant le passage de piétons/vélos. On ne sait pas qui à la priorité.

Pour sécuriser ces passages, plusieurs possibilités qui méritent réflexion :

a) Les panneaux fin/début de zone 30 devrait être à minima être déplacé au niveau du croisement avec le Bd Varsovie , tel qu'ils sont actuellement placés , il laisse penser que l'on peut être à 50 km/h dans la zone des contre allées.

b) Pourquoi ne pas faire de cette zone des contre allées une zone 20 avec une signalétique donnant une priorité claire aux piétons



c) une signalétique passage piétons vélos ne serait elle pas plus sécurisante que le damier ?





Intersection avec rue de Verdun. Fort débit automobile. Le panneau fin 30 km/h laisse penser que l'on peut accélérer, ce qui est contradictoire avec le plateau ralentisseur.



Intersection avec rue Aimé Ramond.



Intersection avec rue Arago. Rue peu fréquentée, mais sans aucune visibilité en direction du bd Varsovie. Pas de signalétique.



Intersection avec la rue Voltaire. Peu de visibilité pour les automobilistes en cas de vélos/piétons arrivant de la gauche. Panneau de fin 30 incitant à accélérer



4) Le long du Bd Barbes jusqu'au Jacobins la voie verte est large, sauf le samedi matin



5) Angle Avenue Roumens, rue Camille Pelletan, un panneau directionnel et/ou voie verte pourrait utilement être placé sous le panneau fin 30 km/h. Absence de stationnement spécifique vélo sur ce secteur le long du Bd Barbès.



6) Croisement avec rue Voltaire.
Damier de passage non sécurisant (cf proposition faites pour le Bd Varsovie)



7) Croisement rue A Ramond.
Un damier blanc double le feu/passage piéton présent quelques mètres avant.
Qui a la priorité sur le damier en cas de feu vert pour les voitures? ce n'est pas clair.



8) Logo isolé présent sur la place Gambetta avant passage sur Bd Jean Jaurés. Il pourrait être utilisé pour l'ensemble du tour de la Bastide



9)Le passage entre place Gambetta et Bd Jean Jaurès, avec le feu à bouton poussoir est bien sécurisé.

Au début de l'avenue Jean Jaurès, le panneau « voie verte » est le seul sur tout le tour de la Bastide !!; il pourrait être agrémenté d'un panneau directionnel comme indiqué précédemment.



10)Croisement avec rue Fedou.

Le panneau fin 30 km/h pose problème, absence de panneau alertant de la traversée de piétons/vélos.



11)Intersection avec rue Mazagran

Les voitures viennent de la gauche, aucun panneau avertissement/ralentissement, hormis le damier, de croisement de la voie verte sachant que le platane cache la vue aux automobilistes.



12) Traversée de l'avenue Jean Jaurès
Le panneau directionnel utilisé est minimaliste.
Pourquoi n'y a-t-il plus de panneaux voie verte ?



13) Intersection avec rue du 4 septembre.
Passage dangereux, qui marque une rupture non évidente pour le cycliste de passage.
Il faut remonter sur 10 mètres le damier, et être à contresens des voitures pour rattraper la « voie verte ».



Un panneau directionnel pourrait être placé sous le panneau sens interdit



14) Traversée du Bd Omer Sarrault

Si cette traversée dangereuse doit perdurer pourquoi pas un feu avec bouton poussoir ?

